

Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) Agronomie et cultures durables (ACD)

Lycée Privé Sainte-Maure

Niveau du diplôme préparé

Bac +2

Stage

Les titulaires du BTS Agronomie et Cultures Durables trouvent un emploi dans les deux mois suivant la fin de leur cursus pour les postes suivants :

- agent du développement agricole et rural : conseiller agricole, technicien d'expérimentation et de vulgarisation;
- assistant chercheur ;
- agent technico-commercial de coopératives et négoce, de maisons de semences, de sociétés d'agroéquipement ;
- responsable de silo, d'une station d'essais ;
- chef d'exploitation ou chef de cultures ;
- animateur syndical ;
- assistant chercheur ;
- conseil en agro-informatique

[Découvrir la formation sur le site du Lycée](#)

Mots clés : agriculture – technicien agricole – gestion – grande culture

Domaine

Agriculture – Bois – Elevage – Agroalimentaire – Bio technologies – Chimie

Contact

Stéphen ESNAULT
Lycée Privé Sainte-Maure

Coordonnées

stephen.esnault@cneap.fr

03 25 70 46 80

Localisation de l'établissement

Agglomération de Troyes

Remarque

Stage de 3 mois minimum devant se dérouler sur la période allant d'avril à août . Précédemment, une semaine de découverte du lieu de stage est prévue en février.

La période de stage des BTSA ACD se déroule entre la première et la deuxième année de BTS, soit entre avril et août.

Durée Stage ou Alternance : 3 mois

Stage ou Alternance débutant en : Avril

Période de stage :

Sep Oct Nov Dec Jan Fev Mar Avr Mai Juin Juil Aou